

Département fédéral de justice et police
Palais fédéral ouest
CH-3003 Berne

Berne, le 12 juin 2018/ nr
VL_Infostar

Par email: lukas.iseli@bj.admin.ch

Révision de l'ordonnance sur l'état civil et de l'ordonnance sur les émoluments en matière d'état civil (OEC; OEEC): «Solution fédérale Infostar» et traitement à l'état civil des enfants mort-nés ou nés sans vie

Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Monsieur,

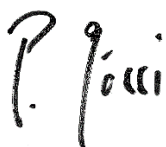
Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient le projet de révision soumis à consultation. La modernisation du système apporte en particulier des améliorations bienvenues pour les citoyens qui bénéficieront d'un accès facilité et meilleur marché à leurs données d'état civil. La collaboration entre la Confédération et les cantons permettra de renforcer la collaboration entre les autorités. Il est néanmoins essentiel que les cantons en tant que principaux acteurs en matière de traitement de l'état civil, puissent participer à l'élaboration et au développement de la solution retenue. Leur accord à ce projet est donc crucial.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale



Samuel Lanz